

INFORMATIONS

- Références : AF-AUT02
- Prix de la formation : 3000 € HT par personne
- Durée : 4 jours
- Présentiel et déjeunés offerts
- Cours pédagogique présentiel ou en classe à distance
- EQUILIBRE THÉORIE / PRATIQUE : Formation théorique sur la pratique 70% de pratique et 30% de théorie
- VERIFICATION DES CONNAISSANCES QCM de 10 questions à réaliser en amont de la formation.
- Déjà d'accès : 1 mois de délai à compter de la réception de la demande de formation

AVIS GÉNÉRAL

★★★★★ 4,35

HANDICAP

Les besoins dans les ateliers ont lieu les formations sont tous par groupes et adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées. La prestation bénéficie d'un accompagnement individuel de handicap.

DESCRIPTION

La norme ISO 27701 définit les exigences liées à la mise en place d'un système de management de la vie privée (SMVP). Cette formation permet aux participants d'acquies les compétences nécessaires pour réaliser des audits internes et externes des systèmes de management de la vie privée en appliquant les principes, les procédures et les techniques d'audit reconnus conformément à la norme ISO 19011 et au processus de certification de ISO/IEC 17021. Elle prépare également à la certification ISO 27701 Lead Auditor.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre les tenants et les aboutissants de la mise en œuvre un système de management basé sur la norme ISO/IEC 27701.
- Savoir planifier, diriger et assurer le suivi d'un audit de système de management conformément à la norme ISO/IEC 19011.
- Comprendre le rôle et les attentes autour de la fonction d'auditeur.
- Savoir interpréter et auditer les exigences de la norme ISO/IEC 27701.
- Obtenir le note de passage requise à l'issue de l'évaluation de l'atelier.

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage pratique concerne aux : auditeurs, auditeurs accredités, CPO, RSO, Risk Manager, Chef de projet sécurité

PRÉREQUIS

- Connaissances des bases des réseaux
- Connaissances des États systèmes Linux et Windows
- Connaissances des bases de la SI
- Quelques connaissances en développement peuvent être un plus

SOLUTION DE FINANCEMENT

Pour trouver la meilleure solution de financement adaptée à votre situation : contactez votre conseiller financier.

Il vous aidera à choisir parmi les solutions suivantes :

- Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.
- Le dispositif PSE-Formation.
- L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.
- Pôle Emploi sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

HORAIRES

En présence, les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30. Les participants sont accueillis à partir de 08h45. Les déjeunés et déjeunés sont offerts. En classe à distance, la formation commence à partir de 09h. Pour les stages pratiques de 4 ou 5 jours, quelque soit le mode de formation, les ateliers se terminent à 18h30 le dernier jour.

[S'inscrire à la formation](#)

[Télécharger au format PDF](#)

PROGRAMME DE LA FORMATION

1 - JOUR 1

- Introduction
- Brainstorming sur les connaissances générales des stagiaires
- Les principes fondamentaux de la sécurité de l'information et de la protection des données :
 - Les normes ISO
 - Historique des normes ISO 27k
 - Le CID
 - Le risque en sécurité de l'information
 - Vulnérabilité et menace

QUIZZ SUR LES DIFFÉRENTES NOTIONS ÉVOQUÉS

- Le métier d'auditeur
- Le processus de sélection de l'auditeur
- L'expérience requise
- Les compétences attendues
- Le responsable d'audit
- Les organismes d'accréditation
- Structure de la norme ISO 27701 :
 - Définition du SMVP
 - Structure des normes et le PDCA
 - Les exigences de l'ISO 27701
 - Le contenu des annexes A et B de l'ISO 27701:2019
 - Les livrables attendus

EXERCICE PRATIQUE EN GROUPE :

les stagiaires devront reprendre la norme et en extraire les exigences en indiquant les livrables et les responsabilités associées pour chaque exigence.

2 - JOUR 2

- L'ISO 19011
- Les concepts de base de l'audit
 - Les types d'audit
 - Objectifs et critères d'audit
 - Principes d'audit
 - Déontologie
 - Restitutions impartiales
 - Conscience professionnelle
 - Confidentialité
 - Indépendance
 - Approche fondée sur la preuve
 - Approche fondée sur les risques
 - Cartographie de l'existant
 - Cartographie des flux
 - Revue des processus
 - Analyse des écarts
 - Définition du domaine d'application

EXERCICE ET MISE EN SITUATION :

Dans un premier temps, les apprenants devront par groupe indiquer comment mettre en œuvre de manière concrète certains points d'audit. Dans un second temps le formateur donnera des situations d'audit et les apprenants devront indiquer comment ils signifieraient en fonction des principes d'audit.

- La réalisation d'un audit en se basant sur les preuves
 - Matérielle
 - Mathématique
 - Confirmative
 - Technique
 - Analytique
 - Documentaire
 - Verbale

CAS PRATIQUE :

En se basant sur des preuves fournies dans le cadre d'un cas pratique, les apprenants devront indiquer de quel type de preuve il s'agit mais également si cette preuve répond à des exigences de la norme ISO 27701 (les exigences en question seront communiquées).

- La réalisation d'un audit en se basant sur les risques
 - Risque inhérent
 - Risque de contrôle
 - Risque de détection
- Initialisation de l'audit
 - L'offre d'audit
 - L'équipe d'audit
 - Les compétences attendues de l'équipe d'audit
 - Faisabilité de l'audit
 - Objectif de l'audit
 - Périmètre
 - Différentiel sur lequel est basé l'audit (critères)
 - Le contrat

CAS PRATIQUE :

En se basant sur un cas pratique, les apprenants devront préparer réaliser une offre d'audit qui servira de base pour le contrat entre l'auditeur et l'entreprise du cas pratique.

3 - JOUR 3

- Audit d'étape 1
 - Rappel des objectifs de l'audit d'étape 1
 - Préparation des activités sur site
 - Observation du site physique
 - Entretien avec le personnel de l'audité
 - Revue des documents du SMVP
 - Rapport d'audit d'étape 1

CAS PRATIQUE :

En vous basant sur les documents fournis dans le cadre de la cas pratique, vous réaliserez un audit d'étape 1 et vous indiquerez si l'organisation est apte à passer l'audit d'étape 2

- Préparation de l'audit d'étape 2
 - Réalisation du plan d'audit
 - Rappel des objectifs de l'audit
 - Périmètre d'audit
 - Attribution des tâches à l'équipe d'audit
 - Planification des entretiens

CAS PRATIQUE :

En se basant sur le plan d'audit associé au cas pratique, corrigez les erreurs contenues dans ce dernier.

- Audit d'étape 2
 - Conduite de la réunion d'ouverture
 - Collecte d'information
 - Comportement lors de l'audit
 - Gestion des conflits
 - Communication avec la direction
 - Procédure d'audit
 - Entretien
 - Revue de l'information documentaire
 - Observation
 - Analyse
 - Échantillonnage
 - Vérification technique
 - Corroboration
 - Évaluation
- L'ISO 27007
- L'ISO 27008

CAS PRATIQUE :

En se basant sur un cas pratique et en reprenant l'ISO 27007 et l'ISO 27008, les apprenants devront indiquer quelles seront les différences preuves à apporter sur plusieurs points de la norme ISO 27701.

4 - JOUR 4

- Constatation d'audit
 - Non-Conformité Mineure
 - Non-Conformité Majeure
 - Observations
 - Points d'amélioration
 - Conformité

CAS PRATIQUE :

En se basant sur des preuves d'audit provenant d'un cas pratique, les apprenants devront indiquer et justifier leur constatation d'audit.

- Réunion de clôture
 - Présentation des résultats
 - Recommandation d'audit
 - Question et réponses
 - Suite de l'audit

CAS PRATIQUE :

Les apprenants devront préparer et effectuer une réunion de clôture avec la direction du cas pratique. Ils devront évoquer les constatations et conclusions d'audit, les non-conformités détectées, les accords sur les actions correctives proposées.

- Rédaction du rapport d'audit
 - Présentation de la société
 - Constats d'audit
 - Recommandation
 - Notes d'audit

CAS PRATIQUE :

En se basant sur quelques non-conformités fournis dans l'étude de cas, les apprenants devront créer des rapports de non-conformités.

- Audit de suivi
 - Préparation des actions correctives
 - Réalisation des actions correctives
 - Revue par l'auditeur

CAS PRATIQUE :

En se basant sur quelques plans d'actions fournis dans l'étude de cas, les apprenants devront indiquer s'ils valident ou non les plans d'actions. Les apprenants devront également préciser quel est pour eux le meilleur plan d'action à mettre en œuvre selon eux pour corriger les non-conformités.

- Le cycle d'audit et les audits ultérieurs
 - Audit de suivi
 - Audit de surveillance
 - Audit de recertification
 - Cycle d'audit

AVIS CLIENTS